

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF



REGLEMENT DES QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE 2017

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES 2 TOURS 35 ET LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Catégories d'âges concernées	Garçons et filles nés en 2001 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif
Période	<ul style="list-style-type: none">- De novembre à avril;- 2 « tours 35 » sur une journée chacun + le championnat départemental (2 tours)
Critères de participation	<p>Dans le cas où le comité de l'épreuve serait obligé de limiter le champ, les joueurs devront remplir les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- U15 – U16 (minimes garçons): index $\leq 18,4$- U15 – U16 (minimes filles) : index $\leq 24,4$ - U13 – U14 (Benjamins) : index $\leq 24,4$- U13 – U14 (Benjamines) : index ≤ 28.4 - U12 et moins : index $< \text{à } 40$ <p>Dans le cas où le champ des joueurs ne serait pas complet, il peut être complété par des joueurs ayant un index supérieur aux limites fixées. Cependant, seuls les joueurs répondant aux critères d'index pourront voir leurs résultats pris en compte pour la qualification aux championnats de Bretagne.</p> <p>Quelle que soit la série concernée, seuls les joueurs dont l'index est \leq à 36 seront autorisés à jouer sur 18 trous.</p>
ATTENTION !!!	Les joueurs qui changent de catégorie d'âge en 2017 (de U12 à U13 - U14 ou de U14 à U15), devront s'inscrire pour le premier tour 35 dans la catégorie à laquelle ils appartiendront en 2017.
Formule de jeu	Stroke-play sur 18 trous pour les minimes, les benjamins et les moins de 13 ans dont l'index est $< \text{à } 40$

Repères de départ (à moduler suivant météo et terrain)	<p>Les repères de départs retenus sont ceux préconisés par la FFG selon les catégories d'âge.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimes : garçons : repères 2 (blancs) filles : repères 4 (bleus) - Benjamins : garçons : repères 3 (jaunes) filles : repères 5 (rouges) - Moins de 13 ans : garçons : repères 4 (bleus) – filles : repères 5 (rouges)
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription auprès du club organisateur ; - L'équipe de « responsables jeunes » du club d'accueil gère la compétition avec l'aide des responsables jeunes du comité départemental ; - gérer les départs, préparer le parcours, gérer le starter et le recording.
Classement	<ul style="list-style-type: none"> - Série non mixte
Modalités de qualification	<ul style="list-style-type: none"> - Les premiers de chaque département seront qualifiés pour la phase régionale suivant des quotas déterminés (cf. tableau ci-après) après addition des 3 meilleures cartes obtenues lors des qualifications départementales - En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure carte, puis la meilleure deuxième carte puis sur la 3^{ème} carte. - Toute tricherie avérée entraînera la disqualification du joueur.
Bilan	<ul style="list-style-type: none"> - Consigner par écrit les faits marquants de la journée : comportements, règles, étiquette... - Archiver les feuilles des départs, règles locales, tableau des résultats,... - Communiquer les résultats et les photos au CD + à la ligue pour diffusion

QUOTA POUR LE DEPARTEMENT 35

Le quota pour le département sera défini en 2017 par l'entraîneur de Ligue.

⚠ Wild-card - invitations : l'E.T.R se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grands prix, divisions adultes...)